

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2018

L'an deux mille dix-huit, le seize mai, les membres du Conseil Municipal ont été convoqués pour une réunion ordinaire par Monsieur le Maire, conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des collectivités Territoriales pour délibérer sur les affaires ci-après :

N° Délibérations	N°	Thème	Objet de la délibération	N° page
		Clôture stade de football	Devis clôture du stade	
		Abords de la Mairie	Devis travaux aménagement abords de la Mairie	
		Rétroprojecteur école	Devis acquisition d'un rétroprojecteur à l'école	
		Personnel communal	Avancement de grade agent de maîtrise suite à modification des statuts des ATSEM	
		Raquette de retournement	Projet raquette de retournement chemin des Terriles	

L'an deux mille dix-huit, le seize à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montcaret se sont réunis au lieu habituel de ses séances en vertu de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 04 mai 2018.

Etaient présents : Jean-Thierry LANSADE, POUGET Marie-Pierre, COMBESCOT Aurélie, Josette LAGORCE, Jean-Luc FAVRETTO, Marie-Catherine ROHOF, Jean-Luc RABOISSON, Franck POURTAL, Sébastien BAGGIO,

Absents excusés : Sophie BUYTAERT, Alain BATAAC,

Absent non excusé : Cédric MEYROU, Francis CARNET GUILLOT, Hélène DENOST, Florentine POUCHIN

Procurations : Alain BATAAC à Marie-Catherine ROHOF

Secrétaire de séance : Franck POURTAL

Adoption de l'ordre du jour

Délibérations

- Devis clôture du stade de football
- Devis travaux aménagement des abords de la Mairie
- Devis acquisition d'un rétroprojecteur à l'école
- Avancement de grade agent de maîtrise suite à la modification des statuts des ATSEM
- Raquette de retournement chemin des Terriles

Communauté de Communes

Commissions et syndicats

Bulletin Municipal et agenda des manifestations

Questions diverses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

CLOTURE DU STADE DE FOOTBALL

Délibération :

Le Maire présente au Conseil différents devis concernant la pose d'une clôture et d'un portillon au stade de football.

- DEM-LBC pour un montant de 19 813,53 € TTC
- RADIN Benoit pour un montant de 19 944,00 € TTC
- FAVRETTO Jérôme pour un montant de 27 030,00 € TTC
- MTP MECHIN Philippe pour un montant de 18 134,40 € TTC

Après en avoir écouté l'avis de la commission des bâtiments, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir le devis de la Sté MTP MECHIN Philippe pour un montant de 18 134,40 € TTC.

TRAVAUX AMENAGEMENT ABORS DE LA MAIRIE

Délibération

Dans le cadre des travaux d'aménagement des abords de la Mairie, le Maire présente au Conseil différents devis.

- FAVRETTO Jérôme pour un montant de : 40 999,08 € TTC
- RADIN Benoit pour un montant de : 41 709,60 € TTC
- BOUSQUET Thierry pour un montant de : 46 643,36 € TTC
- VEYRIER LEDEVEDEC pour un montant de : 57 323,28 € TTC

Après avoir écouté l'avis de la commission des bâtiments le Conseil Municipal décide par :

- 9 voix Pour et 1 abstention (M. FAVRETTO Jean-Luc)
- de retenir le devis de l'entreprise FAVRETTO Jérôme sous réserve de l'exécution des travaux début octobre dernier délai. A défaut, les travaux seront réalisés par l'entreprise RADIN.

ACQUISITION D'UN RETROPROJECTEUR A L'ECOLE

Délibération :

Le Maire propose au Conseil Municipal de poursuivre la dotation des classes en équipement informatique avec notamment l'acquisition d'un rétroprojecteur et d'un ordinateur portable.

Il présente un devis de la Sté ATELIER 47 pour un montant de 2 844,00 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'acquisition de ce matériel.

AVANCEMENT DE GRADE AGENT DE MAITRISE SUITE A MODIFICATION DES STATUTS DES ATSEM

Délibération

Le Maire informe le Conseil que le décret n°2018-153 du 01 mars 2018 a modifié le statut particulier des Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) en leur donnant la possibilité d'un avancement au cadre d'emploi d'agent de maitrise par le biais de la promotion interne.

De ce fait, un agent est concerné par cette promotion.

Aussi, il propose au Conseil Municipal de nommer l'agent concerné dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise et de créer le poste correspondant à son grade après avis de la commission administrative paritaire du centre de gestion.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette décision.

RAQUETTE DE RETOURNEMENT CHEMIN DES TERRILES

Dans le cadre du projet de création d'une raquette de retournement chemin des Terriles pour permettre aux camions de collecte des ordures ménagères et aux services de secours de faire demi-tour, le Maire informe le conseil qu'il convient d'acquérir une partie de la parcelle AI 378 appartenant à M. LENOGUE et une partie de la parcelle AI 377 appartenant à M. PIALLEPORT.

M. LENOGUE a fait parvenir en Mairie sa proposition de prix soit la somme de 450 €

Le Maire reprendra prochainement contact avec M. PIALLEPORT pour qu'il nous fasse parvenir lui aussi sa proposition de prix.

COMMISSIONS ET SYNDICATS

SMDE 24 :

Ecole : Mme ROHOF fait le compte rendu du conseil d'école du 20 mars 2018 où il a été évoqué :

- les effectifs pour la rentrée scolaire 2018/2019 (96 élèves soit 55 maternelles, 41 élémentaires pour Montcaret et 53 élèves à St Seurin de Prats)
- les projets pédagogiques : plus de maîtres que de classe n'a pas été reconduit dans notre RPI
- les manifestations : kermesse le 30 juin, brocante le 3 juin, marché gourmand le 14 juillet

QUESTIONS DIVERSES

Fibre optique : Les travaux débuteront le 04 juin prochain

Stade : L'homologation du terrain est prévue pour le 17 mai 2018

Agent de voirie et espaces verts : un agent supplémentaire a été recruté pour une période de six afin de venir en aide au personnel de la voirie pour la tonte, le débroussaillage et le remplacement pendant les congés annuels.

Affichoir Mairie : Dans le cadre des travaux d'aménagement des abords de la Mairie un affichoir a été commandé pour remplacer celui actuel devenu obsolète.

Peinture main courante au stade de football : M. TERME Régis a commencé à peindre la main courante.

City stade : Une modification des tranches concernant les travaux d'implantation du city stade sur notre Commune a été effectuée. De ce fait les travaux pour notre Commune prévus dans la tranche ferme en 2019 seront réalisés dans la tranche optionnelle de 2018.

Travaux salle des fêtes : Monsieur MARTY architecte a fait parvenir en Mairie son étude pour la deuxième tranche des travaux concernant l'aménagement de salles à l'étage de la salle des fêtes.

Course relais Lyon-Bordeaux : L'école de santé des armées organise entre le 15 juin et le 18 juin une course relais entre Lyon et Bordeaux. L'itinéraire retenu devrait traverser notre Commune le dimanche 17 juin entre 10 h 00 et 11 h 00. Ne disposant pas de fonds propres, cette course se veut être participative et sollicite de ce fait le soutien de la Commune.

Terrain de l'ancien Presbytère : Un courrier a été envoyé à l'Evêché pour les informer que la Commune serait acquéreur de cette parcelle et exercera son droit de préemption.

Signalisation routière : Mme COMBESCOT demande s'il est possible d'installer des réglottes directionnelles pour indiquer divers endroits de la Commune (Eglise, Mairie, Cimetière, école etc...)

SMDE 24 : Mme ROHOF fait le compte rendu de la réunion du SMDE 24 du 15 mai dernier où il a été évoqué les problèmes d'implantation d'un futur forage.

Conseil des Aînés : Le Maire propose au conseil de réfléchir à l'organisation d'un futur conseil des Aînés.

Association des jeunes : Mme POUGET informe que l'assemblée générale se déroulera le mardi 22 mai à 19 h 00 à la salle annexe de la Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21 h 45

Le Maire,

Jean-Thierry LANSADE	
----------------------	--

Les Conseillers Municipaux,

Jean-Luc FAVRETTO		Florentine POUCHIN N'GAPELE	absente
Josette LAGORCE		Jean-Luc RABOISSON	
Franck POURTAL		Sophie BUYTAERT	absente
Alain BATAÇ	absent	Sébastien BAGGIO	
Hélène DENOST	absente	Cédric MEYROU	absent
Marie-Pierre POUGET		Aurélië COMBESCOT	
Marie-Catherine ROHOF		Francis CARNET-GUILLOT	absent